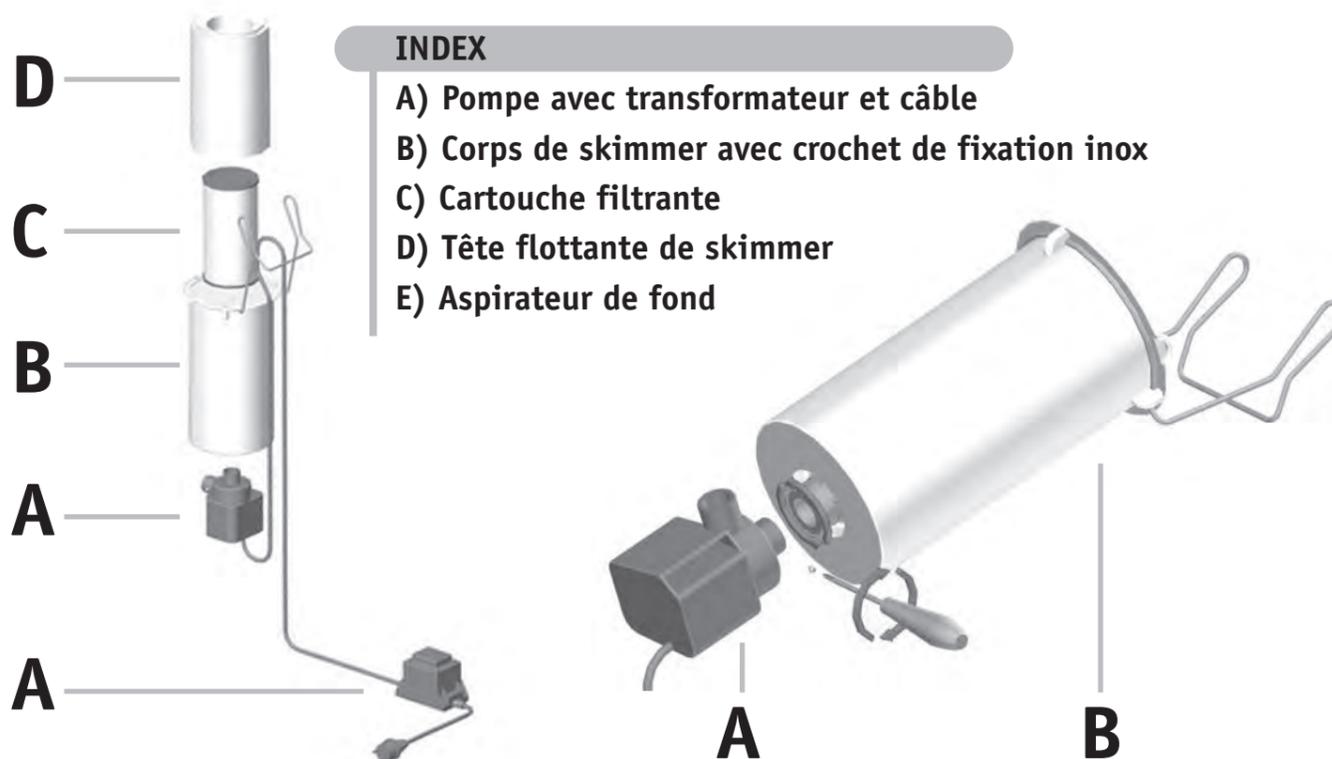


MONTAGE DU SYSTEME DE FILTRATION

Prima



- ❶ Fixer la pompe A sous le skimmer B en vissant la partie mâle filetée (avec vis) qui se trouve sur le dessus de la pompe à la partie femelle au fond extérieur du skimmer. Une fois la pompe vissée, l'orifice latéral doit regarder en direction opposée au dispositif d'accrochage (le jet d'eau filtrée se trouvera ainsi dirigé vers le centre du bassin).



- ❷ Mettre la cartouche filtrante C dans le skimmer. La fixer au fond en appuyant dessus. La tête flottante D s'enfile par-dessus la cartouche C. Accrocher le tout au bord du bassin, à l'intérieur, transformateur à l'extérieur. Ceci de préférence avant de remplir le bassin.

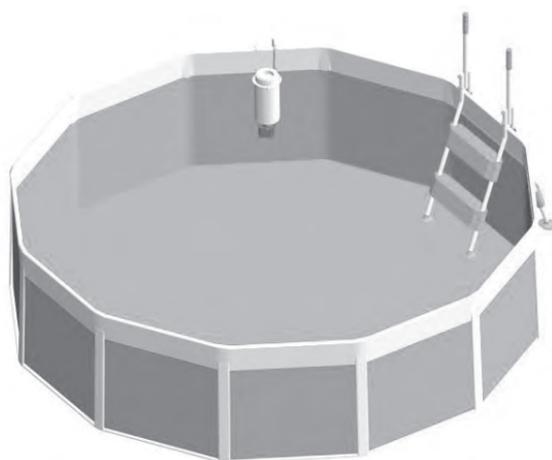
LAGHETTO.biz®



www.laghetto.biz info@laghetto.biz

MONTAGE DU SYSTEME DE FILTRATION

Prima



3 Brancher le câble du transformateur à une prise 220V.



ATTENTION ! La prise de courant doit être éloignée d'au moins 3,50 m de la piscine.

La prise de courant 220 V doit être branchée à un interrupteur différentiel domestique (Fi de sécurité) (avec courant nominal égal ou inférieur à 30mA).

NETTOYAGE DE LA CARTOUCHE



a) Débrancher la pompe (couper le courant à l'interrupteur différentiel).

b) Soulever le tout en empoignant le skimmer, le poser à l'extérieur du bassin.

c) Extraire la cartouche filtrante. La débarrasser des impuretés en la passant au jet du tuyau d'arrosage.

d) Remettre en place filtre puis tête flottante.

e) Remettre le tout dans l'eau et l'accrocher au bord du bassin.

f) Enclencher la pompe (remettre le courant à l'interrupteur différentiel).

ATTENTION



EN AUCUN CAS ne couper le câble d'alimentation de la pompe.

LA POMPE EST ALIMENTEE EN COURANT 12V (CABLE BLANC) PAR LE TRANSFORMATEUR TANDIS QUE LE TRANSFORMATEUR EST ALIMENTE EN COURANT 220V (CABLE NOIR).

La garantie du produit devient automatiquement caduque en cas de modification apportée aux câbles d'alimentation ou au produit lui-même par le client ou un tiers.

En cas de dommage, toujours contacter votre revendeur Laghetto.



Les enfants doivent être surveillés en permanence par un adulte responsable lorsqu'ils fréquentent la piscine.



LAGHETTO.biz®



www.laghetto.biz info@laghetto.biz